Arrangement avec l'Islande sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile

2013/0425(NLE) - 01/06/2023 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 613 voix pour, 15 contre et 1 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l’arrangement entre l’Union européenne et la République d’Islande sur les modalités de sa participation au Bureau européen d’appui en matière d’asile.

Le Parlement a **donné son approbation** à la conclusion de l’arrangement.

L’arrangement prévoit la pleine participation de l'Islande aux activités du Bureau d’appui, sa représentation au conseil d’administration du Bureau d’appui en qualité d'observateur sans droit de vote et sa contribution financière annuelle au budget du Bureau d’appui, calculée en fonction de son PIB en tant que pourcentage du PIB de tous les États participant aux travaux du Bureau d’appui.